

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



**23 Novembre 2021**

**N° 13**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font  
progresser**

## SOMMAIRE

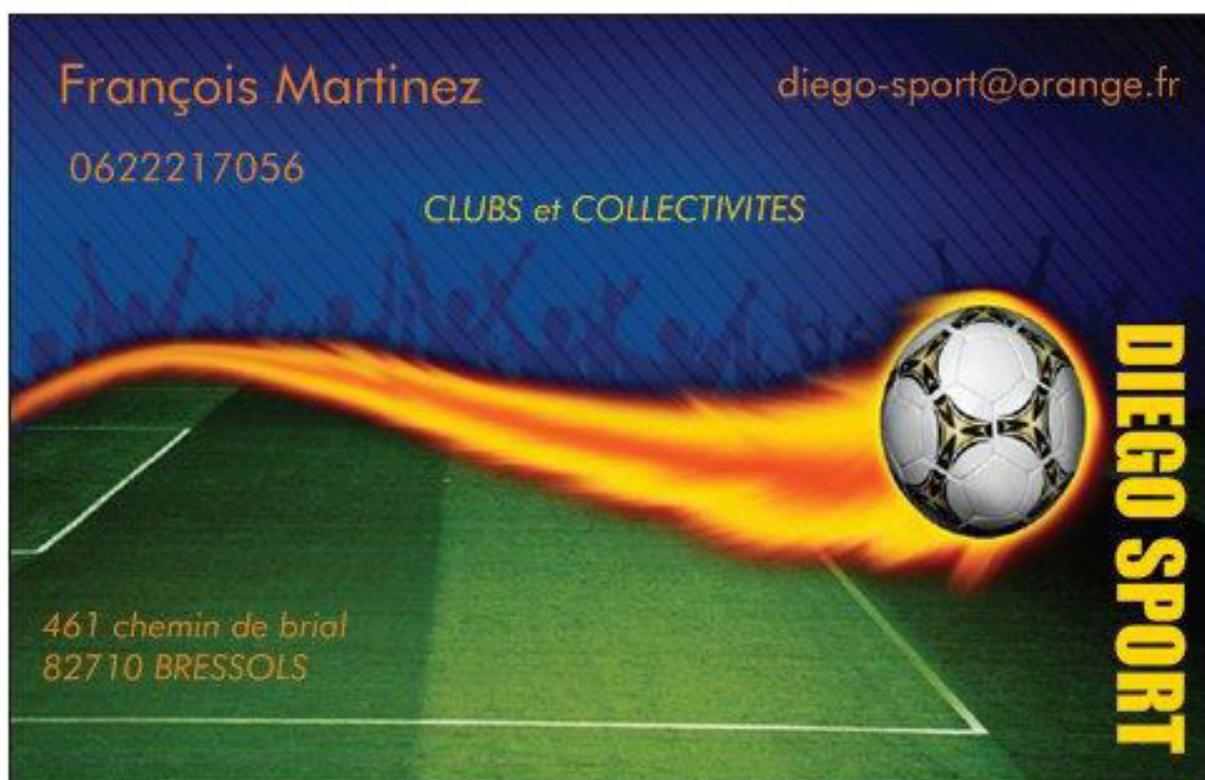


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Arbitrage,
- Trésorerie,
- Rappel Pass sanitaire,
- Résultats,
- Sportivité semaine 46,
- Sanctions,
- Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin,
- Sélection Haute-Garonne,
- Calendrier : Semaines 48 et 49.

# SAISON 2021 - 2022

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 22 Novembre 2021.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Bruno CADART, Marcel MARTINS et Laurent SARDA et René SILHOL

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr),
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

### ③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

### ④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.50 €**

jeune avec assurance (né de 1998 à 2001) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet pour une nouvelle licence = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + carton blanc avec photocopie de la pièce d'identité + **paiement.**

Dossier complet pour un renouvellement = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + **paiement.**

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les **dépôts et les retraits** de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

**Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

**Il n'y a plus le délai de 7 jours ou de 24 heures pour la qualification des joueurs. Mais ATTENTION, le joueur ne sera qualifié lors de son inscription sur le site, qu'à la seule condition que les documents demandés plus haut, ainsi que le paiement nous soient parvenus à la commission.**

📌 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : 8 €

Indemnité de déplacement : 36 €

Soit un total de **22 € par équipe**, ou **44 €** s'il y a deux arbitres.

### 📌 LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc.**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc.**

**Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

### 📌 REDACTION ET CONTRÔLE DE LA FEUILLE DE MATCH

Les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

***La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.***

**D'autre part, toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.**

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### **7 RETOUR FEUILLES DE MATCH**

**Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, (feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre), sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction, plus amende pour retard.**

### **8 QUALIFICATIONS DES JOUEURS**

Nous vous rappelons que **les joueurs doivent être qualifiés pour la date de la rencontre**. Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS avant la date du match**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au match, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre**. Alors, prévenez vos joueurs.

### **9 CERTIFICATS MEDICAUX**

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

**Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.**

### **10 CONTRÔLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

**Qui plus est cette saison, avec les protocoles sanitaires d'utilisation des installations sportives, les gardiens feront évacuer les vestiaires à 21h45 afin d'effectuer le nettoyage et la désinfection des locaux (ceci concerne les terrains de Toulouse. Se référer aux protocoles particuliers de chaque municipalité pour les autres installations).**

## **① ① EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

## **① ② COULEURS DES FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de couleur **VERTE** pour la Coupe A. DELAUNE, les feuilles de couleur **JAUNE** pour la Coupe OCCITANE et les feuilles **BLANCHES** pour le Championnat.

## **① ③ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, ¼ des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

#### ① ④ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par « **courrier électronique** », **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

#### ① ⑤ RAPPORT DES JOUEURS ET SANCTIONS

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être **confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale** dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

Pour ce qui est des sanctions, **les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger**.

En ce qui concerne le reliquat des sanctions d'une saison à l'autre, un joueur étant suspendu doit être licencié dès le début de la saison pour pouvoir continuer à purger sa suspension:

#### ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS

##### JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction **sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison** sportive suivante. ».

**En cas de doute, contactez Marcel MARTINS à la Commission.**

#### ① ⑥ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS

**EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, CE SONT LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.**

#### ① ⑦ ARRETES MUNICIPAUX

##### ART 9-B-5 :

"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."

## INFORMATION LICENCES

**PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.**

**Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée.**



Cette saison le suivi des licences sera modifié et vous sera présenté sous forme de tableau, vous permettant de visualiser les diverses étapes avant **VALIDATION COMPLETE** de vos lots déposés.

A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE DEUX (2) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 8 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



### **DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS**

ASC CNES	Manque pièce d'identité sur carton blanc du joueur <b>TABURET Guillaume</b> <b>(attention joueur disqualifié à compter du 22/11/2021)</b>
AS MATRA	Manque autorisation du club <b>PROGRES SON</b> Foot 7 pour le joueur <b>COUDERC Sébastien</b>
TOLOSA DUCKS	Manque carton blanc du joueur <b>BETO Chandel</b> Manque carton blanc du joueur <b>COMBALIE Frédéric</b> Manque carton blanc du joueur <b>DUCUING Vivien</b> Manque carton blanc du joueur <b>HOTETE Christian</b>
TOULOUSE SA	Fournir carton blanc du joueur <b>FAUCHARD Jean claude</b> <b>(attention joueur disqualifié à compter du 15/11/2021)</b>



### **POUR REGULARISATION DOSSIER**



### **SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS**

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE DISPONIBILITE LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	27/09 (16)	20/10 (16)	15/11 (16)	15/11 (16)	29/11
	27/09 (1)	20/10 (1)			29/11
	04/10 (1)	20/10 (1)	15/11 (1)	15/11 (1)	06/12
	11/10 (1)	20/10 (1)	15/11 (1)	15/11 (1)	13/12
	18/10 (1)	20/10 (1)	15/11 (1)	15/11 (1)	20/12
ALTRAN FOOT	28/09 (2)	28/09 (2)			29/11
	05/10 (2)	05/10 (2)			06/12
	18/10 (2)	26/10 (2)			20/12

<b>FC BALEC</b>	04/10 (18)	06/10 (18)			<b>06/12</b>
	11/10 (1)				<b>13/12</b>
	18/10 (1)				<b>20/12</b>
<b>FC CANTOU'LOUSAIN</b>	20/09 (1)	28/09 (1)	09/11 (1)	15/11 (1)	<b>22/11</b>
	11/10 (3)	11/10 (3)	09/11 (3)	15/11 (3)	<b>13/12</b>
	22/11 (3)	18/11 (3)			<b>17/01</b>
<b>ASC CNES</b>	20/09 (1)	28/09 (1)			<b>22/11</b>
	18/10 (3)	02/11 (3)	15/11 (3)	15/11 (3)	<b>20/12</b>
<b>AS DRT</b>	04/10 (10)	04/10 (10)			<b>06/12</b>
<b>DYNAMO FC</b>	04/10 (19)	11/10 (19)	22/11 (19)	22/11 (19)	<b>06/12</b>
	11/10 (2)	11/10 (2)	22/11 (2)	22/11 (2)	<b>13/12</b>
	15/11 (3)				<b>10/01</b>
<b>AS EVOTEC</b>	25/10 (20)	08/11 (20)			<b>20/12</b>
<b>FONBO FC</b>	04/10 (15)	25/10 (15)	22/11 (15)	22/11 (15)	<b>06/12</b>
	04/10 (4)	25/10 (4)			<b>06/12</b>
	11/10 (1)	25/10 (1)			<b>13/12</b>
<b>FORZA VIOLA FC</b>	27/09 (24)	29/09 (24)			<b>29/11</b>
	11/10 (5)				<b>13/12</b>
	15/11 (2)				<b>10/01</b>
<b>ASFP LUSITANOS</b>	04/10 (5)	04/10 (5)			<b>06/12</b>
	11/10 (8)	09/11 (8)			<b>13/12</b>
	22/11 (1)				<b>17/01</b>
<b>AGATE FC</b>	11/10 (16)	16/11 (16)			<b>13/12</b>
	25/10 (2)	16/11 (2)			<b>20/12</b>
	02/11 (1)	16/11 (1)			<b>03/01</b>
	22/11 (2)				<b>17/01</b>
<b>IO TEAM</b>	04/10 (16)				<b>06/12</b>
	11/10 (2)				<b>13/12</b>
	02/11 (3)				<b>03/01</b>

<b>LOLA</b>	27/09 (18)	04/10 (18)			<b>29/11</b>
	04/10 (1)	04/10 (1)			<b>06/12</b>
	18/10 (2)	17/11 (2)			<b>20/12</b>
<b>LES SHADOCKS DE SEILH</b>	20/09 (1)	28/09(1)			<b>22/11</b>
	08/11 (4)	15/11 (4)	16/11 (4)	16/11 (4)	<b>03/01</b>
	22/11 (2)				<b>17/01</b>
<b>LES VIEILLES CANAILLES</b>	04/10 (1)	04/11 (1)			<b>06/12</b>
	02/11 (1)	04/11 (1)			<b>03/01</b>
	22/11 (1)				<b>17/01</b>
<b>AS MATRA</b>	04/10 (17)	26/10 (17)			<b>06/12</b>
	11/10 (3)	26/10 (3)			<b>13/12</b>
	25/10 (1)	26/10 (1)			<b>20/12</b>

<b>MECAPROTEC FC</b>	27/09 (21)	02/11 (21)	15/11 (21)	15/11 (21)	<b>29/11</b>
	04/10 (1)	02/11 (1)	15/11 (1)	15/11 (1)	<b>06/12</b>
	15/11 (1)				<b>10/01</b>
<b>MISTRAL PL</b>	27/09 (22)	15/11 (22)			<b>29/11</b>
	11/10 (1)	15/11 (1)			<b>13/12</b>
	02/11 (2)	15/11 (2)			<b>03/01</b>
<b>NIMBA O.T</b>	08/11 (2)	16/11 (2)	16/11 (2)	16/11 (2)	<b>03/01</b>
	22/11 (1)				<b>17/01</b>
<b>PASPORT</b>	04/10 (1)	06/10 (1)	22/11 (1)	22/11 (1)	<b>06/12</b>
	18/10 (2)	22/11 (2)			<b>20/12</b>
	25/10 (1)	22/11 (1)			<b>20/12</b>
<b>FC POTO</b>	02/11 (1)	08/11 (1)	22/11 (1)	22/11 (1)	<b>03/01</b>
<b>FA ROQUES</b>	04/10 (19)				<b>06/12</b>
	18/10 (2)				<b>20/12</b>
	22/11 (1)				<b>17/01</b>
<b>ST ALBAN AUCAMVILLE FC</b>	15/11 (5)	15/11 (5)			<b>10/01</b>
<b>ATHLETICO TOLOSA</b>	27/09 (36)	04/10 (36)	22/11 (36)	22/11 (36)	<b>29/11</b>
	27/09 (5)	04/10 (5)			<b>29/11</b>
	04/10 (21)	04/10 (21)	22/11 (21)	22/11 (21)	<b>06/12</b>
	04/10 (4)	04/10 (4)			<b>06/12</b>
	11/10 (1)	08/11 (1)	22/11 (1)	22/11 (1)	<b>13/12</b>
	11/10 (1)	08/11 (1)			<b>13/12</b>
	25/10 (2)	08/11 (2)	22/11 (2)	22/11 (2)	<b>20/12</b>
	25/10 (1)	08/11 (1)			<b>20/12</b>
	08/11 (1)	08/11 (1)	22/11 (1)	22/11 (1)	<b>03/01</b>
	08/11 (1)	08/11 (1)			<b>03/01</b>
<b>TOLOSA DUCKS</b>	18/10 (24)	20/10 (24)			<b>20/12</b>
<b>OLYMPIQUE TOULOUSE</b>	27/09 (2)	27/09 (2)	21/10 (2)	25/10 (2)	<b>29/11</b>
	04/10 (1)	20/10 (1)	21/10 (1)	25/10 (1)	<b>06/12</b>
	25/10 (2)	29/10 (2)	29/10 (2)	02/11 (2)	<b>20/12</b>
<b>TOULOUSE SA</b>	11/10 (16)	09/11 (16)	22/11 (13)	22/11 (13)	<b>13/12</b>
	11/10 (3)	09/11 (3)			<b>13/12</b>
	25/10 (1)	09/11 (1)	22/11 (1)	22/11 (1)	<b>20/12</b>
	22/11 (2)	22/11 (2)			<b>17/01</b>

20/09 (18)	<b>Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club</b>
20/09 (18)	<b>Licences validées par Commission et récupérées par club</b>
20/09 (18)	<b>Avertissement =&gt; délai restant inférieur à 4 semaines avant disqualification Joueurs</b>
22/11	<b>Date limite pour Traitement complet du dossier</b>
22/11	<b>Date de disqualification du (des) joueur(s)</b>



## **DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du JOUEUR	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
ASC CNES	DURAND Gauthier	55630061	A compter du <b>22/11/2021</b>
LES SHADOCKS DE SEILH	DENIS Stéphane	659785	A compter du <b>22/11/2021</b>
US AERO FOOT	SOUAL Hugo	814449	A compter du <b>29/11/2021</b>
ALTRAN FOOT	CAFALDO DOS REIS Danillo TOUIJILT Ismail	870770 872704	A compter du <b>29/11/2021</b>
FORZA VIOLA FC	24 Joueurs (Lots 1 & 2)		A compter du <b>29/11/2021</b>
LOLA	18 Joueurs (Lots 1 & 2)		A compter du <b>29/11/2021</b>
MISTRAL PL	22 Joueurs (Lots 1 & 2)		A compter du <b>29/11/2021</b>
ATHLETICO TOLOSA	5 Joueurs (Lot 1)		A compter du <b>29/11/2021</b>

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

## **ARBITRAGE**

**Cela fait maintenant plusieurs semaines qu'on vous a dit de passer à la commission avec une photo, pour finaliser votre licence, votre carte d'arbitre et régulariser les comptes.**

**Devant le laxisme de certains d'entre vous, ceux qui n'ont pas régularisé leur situation, ne seront plus désignés.**

**A savoir : AURIOL B., LANDES D. et NITARD C.**

Il est encore possible de s'inscrire aux cours de formation qui ont commencé le **mardi 9 novembre**. Si des personnes sont intéressées dans votre club, veuillez nous donner leurs coordonnées.

**Par ailleurs**, les arbitres ne **représenteront leur club** et ne **seront désignés** que si **tous les documents demandés** parviennent au Collectif d'Arbitrage. Or, nous constatons que **certains parmi vous** n'ont rien envoyé ou qu'il manque des éléments pour d'autres. En résumé, si vous voulez être désignés, vous savez ce qu'il vous reste à faire.

**A savoir : REALLAND A. et RODRIGUES A.**

Les arbitres possédant un planning doivent l'envoyer de **TOUTE URGENCE** afin de pouvoir être désigné correctement.

## **TRESORERIE**

Le club IO TEAM doit régulariser sa situation financière (cartes journalières, fin de saison 20/21) **de toute urgence, avant le 28 novembre, faute de quoi ses rencontres seront déclarées perdues.**

**Les Clubs ASC CNES et Saint Alban doivent régler la licence de leur arbitre au plus tôt.**

## **RAPPEL PASS SANITAIRE**

**Lors de notre Assemblée générale, il a été décidé que tous les pratiquants devaient être en possession de leur « pass sanitaire ».**

**Or il a été constaté depuis, que certains des joueurs ne l'ont pas avec eux. Ils vont même jusqu'à présenter un document qui appartient à une autre personne. Nous vous rappelons même que ce pass doit obligatoirement être présenté sur certaines communes (Colomiers, Blagnac, Seilh....).**

**Alors messieurs les dirigeants, ATTENTION de bien JOUER LE JEU. Faute de quoi il faudra prendre d'autres dispositions.**

## **RESULTATS**

### **SEMAINE 46 DU 15/11/2021 AU 19/11/2021**

#### ***Division : Excellence – Journée 5 aller***

MECAPROTEC FC	<b>2</b>	-	<b>0</b>	LES SHADOCKS DE SEILH
PASPORT	<b>2</b>	-	<b>0</b>	ASEAT
ATHLETICO TOLOSA B	<b>4</b>	-	<b>2</b>	USEMA COLOMIERS
FC POTO	<b>7</b>	-	<b>2</b>	DYNAMO FC

**Exempt** : AJ SAINT EXUPERY

#### ***Division : Promotion Excellence – Journée 5 aller***

ATHLETICO TOLOSA A	<b>2</b>	-	<b>2</b>	USA FOOT
ASC CNES	<b>0</b>	-	<b>2</b>	FC CANTOU'LOUSAIN
IO TEAM	<b>0</b>	-	<b>4</b>	LOLA
AGATE FC	<b>2</b>	-	<b>3</b>	O. TOULOUSE

**Exempt** : ALTRAN FOOT

#### ***Division : Honneur – Journée 5 aller***

FONBO FC	<b>10</b>	-	<b>4</b>	AS DRT
SAINT ALBAN	<b>0</b>	-	<b>0</b>	ASFP LUSITANOS

MISTRAL P.L.	1	-	2	LES VIEILLES CANAILLES	
TOULOUSE SA	3	-	1	FOZA VIOLA FC	

**Exempt** : FC BALEC

**Division : Promotion – Journée 5 aller**

AS EVOTEC	2	-	4	ASCA	
SOPRA STERIA FOOT	3	-	5	SB SPORT FC	
NIMBA OT	4	-	3	AS MATRA	
ATHLETICO TOLOSA C	1	-	3	FA ROQUES	

**Exempt** : TOLOSA DUCKS

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : FA ROQUES et SAINT ALBAN**

## SPORTIVITE SEMAINE 46

**NEUF** sorties temporaires et **TREIZE** avertissements pour **16** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

**Rencontre FC POTO / DYNAMO FC du 19/11/21 - Excellence - Journée 5 aller :**

Pour " *TACLE IRREGULIER* "

**- AVERTISSEMENT -**

**- AVERTISSEMENT -**

**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 27/09/2021 (ART 32 - §B - f ),**

PALAMENGA Mickaël, licence n°185110, (FC POTO)

**- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 29/11/2021**

**Rencontre AGATE FC / O.TOULOUSE du 17/11/21 - Promotion Excellence - Journée 5 aller :**

Pour " *COMPORTEMENT ANTI-SPORTIF ENVERS ADVERSAIRE* "

**- AVERTISSEMENT -**

**- AVERTISSEMENT -**

**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 29/09/2021 (ART 32 - §B - f ),**

ANGUILLEY Charles Erwane, licence n°688057, (AGATE FC)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 29/11/2021

Pour " *COMPORTEMENT ANTI-SPORTIF ENVERS ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 21/10/2021 (**ART 32 - §B - f**),

AZIZET Gérard Lascony, licence n°689657, (AGATE FC)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 29/11/2021

**Rencontre SAINT-ALBAN / ASFP LUSITANOS du 15/11/21 - Honneur - Journée 5 aller :**

Pour " *COMPORTEMENT ANTI-SPORTIF ENVERS ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 08/11/2021 (**ART 32 - §B - f**),

GUILBAUD Benoît, licence n°919528, (SAINT-ALBAN)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 29/11/2021

## **COUPE DE LA HAUTE-GARONNE – HENRI CRESPIN**

Le tirage au sort de cette coupe aura lieu le lundi 6 décembre à 19h au siège de la commission.

Les équipes qui ne sont pas encore inscrites peuvent le faire avant le 1<sup>er</sup> Décembre: AS EVOTEC.

## **SELECTION HAUTE-GARONNE**

Cette saison, nous reconduisons la Sélection départementale de football.

Nous allons donc commencer les matchs de présélection assez rapidement. La détection des nouveaux joueurs qui vont intégrer cette Sélection déjà en place commence dès à présent.

Nous attendons le retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de bulletin et ceci avant le **12 décembre 2021**. Dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant l'imprimé correctement complété à la Commission.

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



**L'équipe ASFP LUSITANOS nous informe qu'elle rejoue à son ancien terrain, rue Saint-Gilles.**

### SEMAINE 48 DU 29/11/2021 AU 03/12/2021

#### *Division : Excellence – Journée 6 aller*

ATHLETICO TOLOSA B	AJ SAINT EXUPERY	Sordelo Hb	Je 02/12	19h45
DYNAMO FC	ASEAT	Argoulets St	Me 01/12	19h45
SHADOCKS DE SEILH	FC POTO	Seilh Synthé	Ve 03/12	20h30
USEMA COLOMIERS	MECAPROTEC FC	Capitany Synthé	Me 01/12	20h00

*Exempt : PASPORT*

#### *Division : Promotion Excellence – Journée 6 aller*

AGATE FC	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo St	Me 01/12	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	LOLA	La Ramée Synthé	Ve 03/12	19h45
O. TOULOUSE	ALTRAN FOOT	Lardenne Synthé	Me 01/12	19h45
IO TEAM	USA FOOT	Sordelo Hb	Me 01/12	19h45

*Exempt : ASC CNES*

#### *Division : Honneur – Journée 6 aller*

ASFP LUSITANOS	LES VIEILLES CANAIL.	Castelginest	Lu 29/11	20h30
SAINT ALBAN	MISTRAL P.L	St Alban	Lu 29/11	20h15
FC BALEC	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 02/12	20h00
TOULOUSE SA	FONBO FC	R. Barran	Ve 03/12	19h45

*Exempt : AS DRT*

#### *Division : Promotion – Journée 6 aller*

FA ROQUES	AS MATRA	Roques	Lu 29/11	20h30
SB SPORT FC	AS EVOTEC	R. Barran	Ma 30/11	19h45
SOPRA STERIA FOOT	TOLOSA DUCKS	Argoulets St	Je 02/12	19h45
ASCA	NIMBA OT	Beaupuy	Me 01/12	20h15

*Exempt : ATHLETICO TOLOSA C*

### SEMAINE 49 DU 06/12/2021 AU 10/12/2021

**Division : Excellence – Journée 7 aller**

MECAPROTEC FC	PASPORT	Muret Auriol	Lu 06/12	20h00
USEMA COLOMIERS	DYNAMO FC	Capitany Synthé	Me 08/12	20h00
SHADOCKS DE SEILH	AJ SAINT EXUPERY	Seilh Synthé	Ve 10/12	20h30
FC POTO	ASEAT	Lardenne Synthé	Ve 10/12	20h00

*Exempt* : ATHLETICO TOLOSA B

**Division : Promotion Excellence – Journée 7 aller**

ALTRAN FOOT	ATHLETICO TOLOSA A	Blagnac Baradels Syn	Je 09/12	20h45
IO TEAM	ASC CNES	Lardenne Synthé	Me 08/12	19h45
LOLA	AGATE FC	Sordelo St	Me 08/12	19h45
USA FOOT	O. TOULOUSE	Blagnac Baradels Syn	Me 08/12	20h45

*Exempt* : FC CANTOU'LOUSAIN

**Division : Honneur – Journée 7 aller**

AS DRT	SAINT ALBAN	M. Cerdan St	Lu 06/12	19h45
ASFP LUSITANOS	FONBO FC	Castelginest	Lu 06/12	20h30
FORZA VIOLA FC	MISTRAL P.L	Stadium n°4 Synthé	Je 09/12	20h00
FC BALEC	TOULOUSE SA	Sordelo Hb	Je 09/12	19h45

*Exempt* : LES VIEILLES CANAIL.

**Division : Promotion – Journée 7 aller**

ATHLETICO TOLOSA C	TOLOSA DUCKS	Sordelo Hb	Me 08/12	19h45
NIMBA OT	SOPRA STERIA FOOT	La Ramée Synthé	Ve 10/12	19h45
AS MATRA	AS EVOTEC	R. Barran	Ma 07/12	19h45
FA ROQUES	ASCA	Roques	Lu 06/12	20h30

*Exempt* : SB SPORT FC

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



# **SELECTION HAUTE GARONNE**

## **INSCRIPTION SAISON 2021-2022**

(à retourner avant le **12 Décembre 2021**)

### **NOM DU CLUB:**

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

**NOM du Responsable du club:**

**Signature:**

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font  
progresser**

**30 Novembre 2021**

**N° 14**

## **SOMMAIRE**

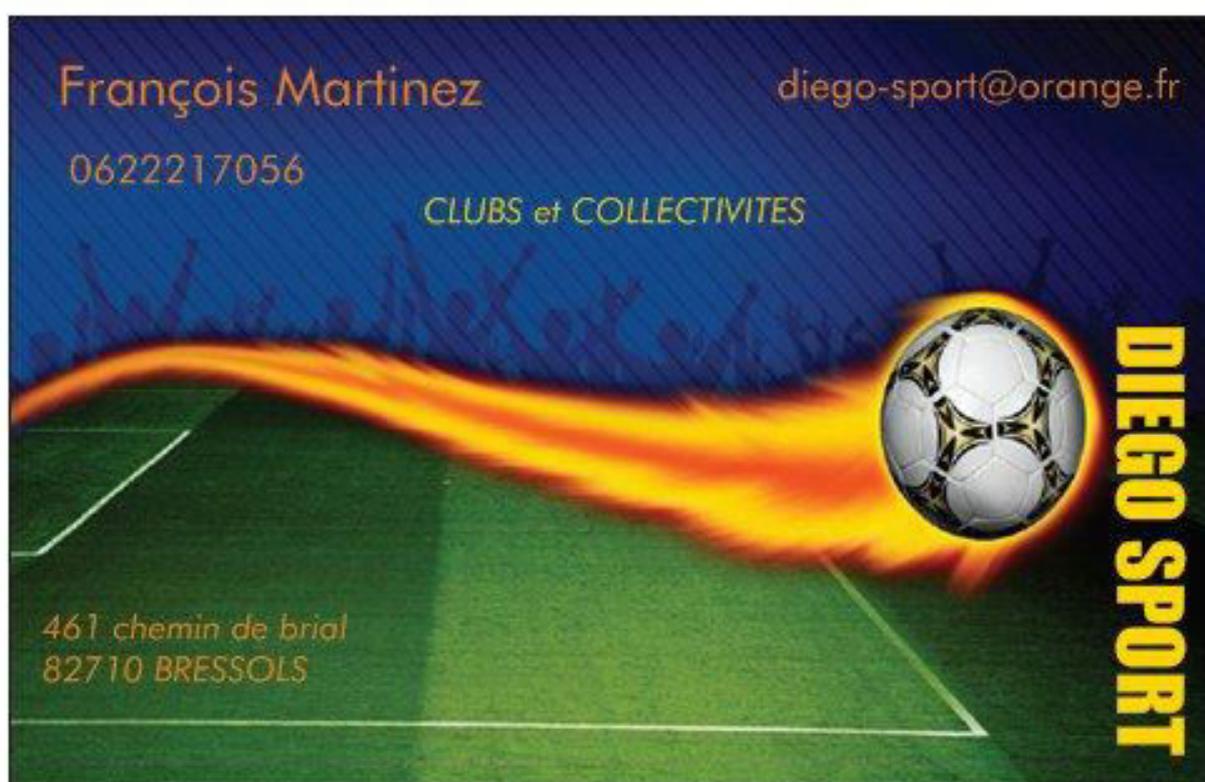


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Trésorerie,
- Rappel Pass sanitaire,
- Résultats,
- Sportivité semaine 47,
- Rectificatif résultats,
- Sanctions,
- Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin,
- Sélection Haute-Garonne,
- Situation des équipes vis-à-vis de l'arbitrage,
- Calendrier : Semaines 49 et 50,
- Rappel très important.

# SAISON 2021 - 2022

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 29 Novembre 2021.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Bruno CADART, Marcel MARTINS, Laurent SARDA et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

BULLETINS

③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

MEMENTO

④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

① [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr),

② Football à 11,

③ Actualités,

④ Demande de licence.

### ③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

### ④ **TARIFS**

☛ Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.50 €**

jeune avec assurance (né de 1998 à 2001) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet pour une nouvelle licence = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + carton blanc avec photocopie de la pièce d'identité + **paiement.**

Dossier complet pour un renouvellement = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + **paiement.**

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les **dépôts et les retraits** de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

**Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

**Il n'y a plus le délai de 7 jours ou de 24 heures pour la qualification des joueurs. Mais ATTENTION, le joueur ne sera qualifié lors de son inscription sur le site, qu'à la seule condition que les documents demandés plus haut, ainsi que le paiement nous soient parvenus à la commission.**

📌 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **36 €**

Soit un total de **22 € par équipe**, ou **44 €** s'il y a deux arbitres.

### 📌 LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc.**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc.**

**Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

### 📌 REDACTION ET CONTRÔLE DE LA FEUILLE DE MATCH

Les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

***La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.***

**D'autre part, toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.**

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### **7 RETOUR FEUILLES DE MATCH**

**Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, (feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre), sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction, plus amende pour retard.**

### **8 QUALIFICATIONS DES JOUEURS**

Nous vous rappelons que **les joueurs doivent être qualifiés pour la date de la rencontre**. Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS avant la date du match**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au match, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre**. Alors, prévenez vos joueurs.

### **9 CERTIFICATS MEDICAUX**

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

**Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.**

### **10 CONTRÔLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, **« une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait »**. Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

**Qui plus est cette saison, avec les protocoles sanitaires d'utilisation des installations sportives, les gardiens feront évacuer les vestiaires à 21h45 afin d'effectuer le nettoyage et la désinfection des locaux (ceci concerne les terrains de Toulouse. Se référer aux protocoles particuliers de chaque municipalité pour les autres installations).**

## **① ① EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

### **📣 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

### **📣 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

## **① ② COULEURS DES FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de couleur **VERTE** pour la Coupe A. DELAUNE, les feuilles de couleur **JAUNE** pour la Coupe OCCITANE et les feuilles **BLANCHES** pour le Championnat.

## **① ③ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, ¼ des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

#### ① ④ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par « **courrier électronique** », **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

#### ① ⑤ RAPPORT DES JOUEURS ET SANCTIONS

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être **confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale** dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

Pour ce qui est des sanctions, **les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger**.

En ce qui concerne le reliquat des sanctions d'une saison à l'autre, un joueur étant suspendu doit être licencié dès le début de la saison pour pouvoir continuer à purger sa suspension:

#### ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS

##### JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction **sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison** sportive suivante. ».

**En cas de doute, contactez Marcel MARTINS à la Commission.**

#### ① ⑥ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS

**EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, CE SONT LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.**

#### ① ⑦ ARRETES MUNICIPAUX

##### ART 9-B-5 :

**"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."**

## INFORMATION LICENCES

**PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.**

**Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée.**



Cette saison le suivi des licences sera modifié et vous sera présenté sous forme de tableau, vous permettant de visualiser les diverses étapes avant **VALIDATION COMPLETE** de vos lots déposés.

A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE DEUX (2) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 8 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



### **DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS**

<b>AS MATRA</b>	Manque autorisation du club <b>PROGRES SON</b> Foot 7 pour le joueur <b>COUDERC Sébastien</b>
<b>TOLOSA DUCKS</b>	Manque carton blanc du joueur <b>BETO Chandel</b> Manque carton blanc du joueur <b>COMBALIE Frédéric</b> Manque carton blanc du joueur <b>DUCUING Vivien</b> Manque carton blanc du joueur <b>HOTETE Christian</b>



### **POUR REGULARISATION DOSSIER**



### **SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS**

<b>CLUBS</b>	<b>DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)</b>	<b>DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)</b>	<b>DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)</b>	<b>DATE DISPONIBILITE LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)</b>	<b>DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU</b>
<b>USA FOOT</b>	27/09 (1)	20/10 (1)			<b>29/11</b>
<b>ALTRAN FOOT</b>	28/09 (2)	28/09 (2)			<b>29/11</b>
	05/10 (2)	05/10 (2)			<b>06/12</b>
	18/10 (2)	26/10 (2)			<b>20/12</b>
<b>FC BALEC</b>	04/10 (18)	06/10 (18)	29/11 (18)	29/11 (18)	<b>06/12</b>
	11/10 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	<b>13/12</b>
	18/10 (1)	29/11 (1)			<b>20/12</b>
<b>FC CANTOU'LOUSAIN</b>	22/11 (3)	18/11 (3)			<b>17/01</b>
<b>ASC CNES</b>	20/09 (1)	28/09 (1)			<b>22/11</b>

<b>AS DRT</b>	04/10 (10)	04/10 (10)			<b>06/12</b>
<b>DYNAMO FC</b>	04/10 (19)	11/10 (19)	22/11 (19)	22/11 (19)	<b>06/12</b>
	11/10 (2)	11/10 (2)	22/11 (2)	22/11 (2)	<b>13/12</b>
	15/11 (3)	29/11 (3)			<b>10/01</b>
	29/11 (1)	29/11 (1)			<b>24/01</b>
<b>AS EVOTEC</b>	25/10 (20)	08/11 (20)			<b>20/12</b>
<b>FONBO FC</b>	04/10 (3)	25/10 (3)	29/11 (3)	29/11 (3)	<b>06/12</b>
	11/10 (1)	25/10 (1)			<b>13/12</b>
<b>FORZA VIOLA FC</b>	27/09 (24)	29/09 (24)	29/11 (24)	29/11 (24)	<b>29/11</b>
	11/10 (5)	29/11 (5)			<b>13/12</b>
	15/11 (2)	29/11 (2)			<b>10/01</b>
<b>ASFP LUSITANOS</b>	04/10 (5)	04/10 (5)			<b>06/12</b>
	11/10 (8)	09/11 (8)			<b>13/12</b>
	22/11 (1)				<b>17/01</b>
<b>AGATE FC</b>	11/10 (16)	16/11 (16)			<b>13/12</b>
	25/10 (2)	16/11 (2)			<b>20/12</b>
	02/11 (1)	16/11 (1)			<b>03/01</b>
	22/11 (2)				<b>17/01</b>
	29/11 (3)				<b>24/01</b>
<b>IO TEAM</b>	04/10 (16)				<b>06/12</b>
	11/10 (2)				<b>13/12</b>
	02/11 (3)				<b>03/01</b>
<b>LOLA</b>	27/09 (17)	04/10 (17)	29/11 (17)	29/11 (17)	<b>29/11</b>
	27/09 (1)	04/10 (1)			<b>29/11</b>
	04/10 (1)	04/10 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	<b>06/12</b>
	18/10 (2)	17/11 (2)			<b>20/12</b>
<b>LES SHADOCKS DE SEILH</b>	20/09 (1)	28/09(1)			<b>22/11</b>
	08/11 (4)	15/11 (4)	16/11 (4)	16/11 (4)	<b>03/01</b>
	22/11 (2)				<b>17/01</b>
<b>LES VIEILLES CANAILLES</b>	04/10 (1)	04/11 (1)			<b>06/12</b>
	02/11 (1)	04/11 (1)			<b>03/01</b>
	22/11 (1)				<b>17/01</b>
<b>AS MATRA</b>	04/10 (17)	26/10 (17)	29/11 (17)	29/11 (17)	<b>06/12</b>
	11/10 (2)	26/10 (2)	29/11 (2)	29/11 (2)	<b>13/12</b>
	11/10 (1)	26/10 (1)			<b>13/12</b>
	25/10 (1)	26/10 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	<b>20/12</b>
<b>MECAPROTEC FC</b>	27/09 (21)	02/11 (21)	15/11 (21)	15/11 (21)	<b>29/11</b>
	04/10 (1)	02/11 (1)	15/11 (1)	15/11 (1)	<b>06/12</b>
	15/11 (1)	29/11 (1)			<b>10/01</b>
<b>MISTRAL PL</b>	27/09 (22)	15/11 (22)	29/11 (22)	29/11 (22)	<b>29/11</b>
	11/10 (1)	15/11 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	<b>13/12</b>
	02/11 (2)	15/11 (2)	29/11 (2)	29/11 (2)	<b>03/01</b>

NIMBA O.T	08/11 (2)	16/11 (2)	29/11 (2)	29/11 (2)	17/01
	29/11 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	24/01
PASPORT	18/10 (2)	22/11 (2)			20/12
	25/10 (1)	22/11 (1)			20/12
	29/11 (1)				24/01
FC POTO	02/11 (1)	08/11 (1)	22/11 (1)	22/11 (1)	03/01
FA ROQUES	04/10 (19)	29/11 (19)			06/12
	18/10 (2)	29/11 (2)			20/12
	22/11 (1)	29/11 (1)			17/01
ST ALBAN AUCAMVILLE FC	15/11 (5)	15/11 (5)			10/01
SB SPORT FC	29/11 (1)				24/01
SOPRA FOOT	29/11 (3)				24/01
ATHLETICO TOLOSA	27/09 (5)	04/10 (5)	29/11 (5)	29/11 (5)	29/11
	04/10 (3)	04/10 (3)	29/11 (3)	29/11 (3)	06/12
	04/10 (1)	04/10 (1)			06/12
	11/10 (1)	08/11 (1)			13/12
	25/10 (1)	08/11 (1)			20/12
	08/11 (1)	08/11 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	03/01
	29/11 (1)	29/11 (1)			24/01
TOLOSA DUCKS	18/10 (24)	20/10 (24)	29/11 (24)	29/11 (24)	20/12
TOULOUSE SA	11/10 (2)	09/11 (2)	29/11 (2)	29/11 (2)	13/12
	11/10 (1)	09/11 (1)			13/12
	22/11 (2)	22/11 (2)	29/11 (2)	29/11 (2)	17/01

20/09 (18)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
20/09 (18)	Licences validées par Commission et récupérées par club
20/09 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 4 semaines avant disqualification Joueurs
22/11	Date limite pour Traitement complet du dossier
22/11	Date de disqualification du (des) joueur(s)



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du JOUEUR	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
ASC CNES	DURAND Gauthier	55630061	A compter du <b>22/11/2021</b>
LES SHADOCKS DE SEILH	DENIS Stéphane	659785	A compter du <b>22/11/2021</b>
US AERO FOOT	SOUAL Hugo	814449	A compter du <b>29/11/2021</b>
ALTRAN FOOT	CAFALDO DOS REIS Danillo TOUIJILT Ismail	870770 872704	A compter du <b>29/11/2021</b>
LOLA	DUGROS Julien	525504	A compter du <b>29/11/2021</b>

<b>ALTRAN FOOT</b>	DAHMAN Nidal THEMINES Lucas	55576588 904046	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>AS DRT</b>	10 Joueurs (Lots 1 & 2)		A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>ASFP LUSITANOS</b>	5 Joueurs (Lot 1)		A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>IO TEAM</b>	16 Joueurs (Lot 1)		A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>LES VIEILLES CANAILLES</b>	ORRIT Gilles	662526	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>FA ROQUES</b>	19 Joueurs (Lot 1)		A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>ATHLETICO TOLOSA</b>	JEBLI Ahmed	55624201	A compter du <b>06/12/2021</b>

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

## TRESORERIE

Les clubs **ASC CNES** et **SAINT-ALBAN** doivent régler **la licence de leur arbitre** au plus tôt.

## RAPPEL PASS SANITAIRE

**Lors de notre Assemblée générale, il a été décidé que tous les pratiquants devaient être en possession de leur « pass sanitaire ».**

**Or il a été constaté depuis, que certains des joueurs ne l'ont pas avec eux. Ils vont même jusqu'à présenter un document qui appartient à une autre personne. Nous vous rappelons même que ce pass doit obligatoirement être présenté sur certaines communes (Colomiers, Blagnac, Seilh....).**

**Alors messieurs les dirigeants, ATTENTION de bien JOUER LE JEU. Faute de quoi il faudra prendre d'autres dispositions.**

# RESULTATS

## SEMAINE 47 DU 22/11/2021 AU 26/11/2021

### *Coupe Occitane : Poule A – Tour 5*

SOPRA STERIA FOOT	1	-	6	ATHLETICO TOLOSA B	
FC POTO	5	-	0	AS MATRA	

**Exempt** : FA ROQUES

### *Coupe Occitane : Poule B – Tour 5*

TOULOUSE SA	9	-	0	ATHLETICO TOLOSA A	
MISTRAL P.L.	0	-	2	USEMA COLOMIERS	

**Exempt** : LES VIEILLES CANAILLES

### *Coupe Occitane : Poule C – Tour 5*

DYNAMO FC		remis		TOLOSA DUCKS	
LES SHADOCKS DE SEILH	3	-	0	AS DRT	<b>F</b>

**Exempt** : IO TEAM

### *Coupe Occitane : Poule D – Tour 5*

FONBO FC	5	-	1	ASCA	
LOLA		remis		ALTRAN FOOT	

**Exempt** : O. TOULOUSE

### *Coupe Occitane : Poule E – Tour 5*

USA FOOT	0	-	3	FC BALEC	<b>F</b>
ATHLETICO TOLOSA C	2	-	5	SB SPORT FC	

**Exempt** : MECAPROTEC FC

## RATRAPAGE

### *Coupe Auguste Delaune : Poule 1 – Tour 3 (du 09/11/21)*

ASEAT	6	-	3	ASFP LUSITANOS	
-------	---	---	---	----------------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Feuille de match non parvenue dans les délais** ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre)** :

## SPORTIVITE SEMAINE 47

**TROIS** sorties temporaires, **TROIS** avertissements et **UNE** exclusion (pour 1 avertissement puis 1 sortie temporaire) pour **7** rencontres arbitrées.

# RECTIFICATIF RÉSULTATS

## SEMAINE 46 DU 15/11/2021 AU 19/11/2021

**Division: Honneur - Journée 5 aller :**

SAINT ALBAN	0	-	0	ASFP LUSITANOS	
-------------	---	---	---	----------------	--

La feuille de match ayant bien été postée dans les délais, l'équipe de **SAINT ALBAN** est rétablie dans ses droits.

**Division: Promotion - Journée 5 aller :**

ATHLETICO TOLOSA C	1	-	3	FA ROQUES	
--------------------	---	---	---	-----------	--

La feuille de match ayant bien été postée dans les délais, l'équipe de **FA ROQUES** est rétablie dans ses droits.

## SANCTIONS

### Rencontre ATHLETICO TOLOSA C / SB SPORT FC du 25/11/21 - Coupe occitane - Poule E – Tour 5 :

Pour " *TACLE DANGEUREUX* "

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 20/10/2021 (**ART 32 - §B - f**),

FRONTEAU Maxime, licence n°900474, (SB SPORT FC)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 06/12/2021

### Rencontre FC POTO / AS MATRA du 26/11/21 – Coupe occitane – Poule A – Tour 5 :

Pour " *TACLE IRREGULIER* "

- AVERTISSEMENT -, puis

Pour " *ENERVEMENT* "

- SORTIE TEMPORAIRE -

Soit 2 (deux) sanctions au cours de la rencontre

Ce qui entraîne (**ART 32 - §A - c**)

- EXCLUSION -

MORIN Nicolas, licence n°680549, (AS MATRA)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique

# COUPE DE LA HAUTE-GARONNE – HENRI CRESPIN

Le tirage au sort de cette coupe aura lieu le lundi 6 décembre à 19h au siège de la commission.

Les équipes qui ne sont pas encore inscrites peuvent le faire avant le 1<sup>er</sup> Décembre: AS EVOTEC.

## SELECTION HAUTE-GARONNE

Cette saison, nous reconduisons la Sélection départementale de football. Nous allons donc commencer les matchs de présélection assez rapidement. La détection des nouveaux joueurs qui vont intégrer cette Sélection déjà en place commence dès à présent.

Nous attendons le retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de bulletin et ceci avant le **12 décembre 2021**. Dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux. Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant l'imprimé correctement complété à la Commission.

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

## SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE

### EN CE DEBUT DE SAISON

#### 1- Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat :

ASCA	FORZA VIOLA FC	AJ ST EXUPERY
USA FOOT	IO TEAM	SB SPORT FC
ALTRAN FOOT	LES SHADOCKS DE SEILH	SOPRA STERIA FOOT
ASC CNES	LOLA	ATHLETICO TOLOSA A
USEMA COLOMIERS	MECAPROTEC FC	ATHLETICO TOLOSA B
AS DRT	NIMBA O.T.	ATHLETICO TOLOSA C
DYNAMO FC	PASPORT	O. TOULOUSE
ASEAT	SAINT ALBAN	TOULOUSE SA

## 2- Equipes non pénalisées, 1<sup>ère</sup> année :

AS EVOTEC

TOLOSA DUCKS

## 3- Equipes non pénalisées, 2<sup>ème</sup> année :

FC BALEC

FC CANTOU'LOUSAIN

ASFP LUSITANOS

## 4- Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :

## 5- Equipes non représentées, mais disposant d'un terrain, pénalité 2 points en moins au classement final :

AS MATRA

FA ROQUES

## 6- Equipes non représentées, pénalité de 11 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :

FONBO FC  
AGATE FC

LES VIEIL. CANAILLES  
MISTRAL P.L.

FC POTO

# CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



**L'équipe ASFP LUSITANOS nous informe qu'elle rejoue à son ancien terrain, rue Saint-Gilles.**

## SEMAINE 49 DU 06/12/2021 AU 10/12/2021

### *Division : Excellence – Journée 7 aller*

MECAPROTEC FC

PASPORT

Muret Auriol

Lu 06/12 20h00

USEMA COLOMIERS

DYNAMO FC

Capitany Synthé

Me 08/12 20h00

SHADOCKS DE SEILH

AJ SAINT EXUPERY

Seilh Synthé

Ve 10/12 20h30

FC POTO

ASEAT

Lardenne Synthé

Ve 10/12 20h00

*Exempt : ATHLETICO TOLOSA B*

### *Division : Promotion Excellence – Journée 7 aller*

ALTRAN FOOT	ATHLETICO TOLOSA A	Blagnac Baradels Syn	Je 09/12	20h45
IO TEAM	ASC CNES	Lardenne Synthé	Me 08/12	19h45
LOLA	AGATE FC	Sordelo St	Me 08/12	19h45
USA FOOT	O. TOULOUSE	Blagnac Baradels Syn	Me 08/12	20h45

*Exempt* : FC CANTOU'LOUSAIN

**Division : Honneur – Journée 7 aller**

AS DRT	SAINT ALBAN	M. Cerdan St	Lu 06/12	19h45
ASFP LUSITANOS	FONBO FC	Castelginest	Lu 06/12	20h30
FORZA VIOLA FC	MISTRAL P.L	Stadium n°4 Synthé	Je 09/12	20h00
FC BALEC	TOULOUSE SA	Sordelo Hb	Je 09/12	19h45

*Exempt* : LES VIEILLES CANAIL.

**Division : Promotion– Journée 7 aller**

ATHLETICO TOLOSA C	TOLOSA DUCKS	Sordelo Hb	Me 08/12	19h45
NIMBA OT	SOPRA STERIA FOOT	La Ramée Synthé	Ve 10/12	19h45
AS MATRA	AS EVOTEC	R. Barran	Ma 07/12	19h45
FA ROQUES	ASCA	Roques	Lu 06/12	20h30

*Exempt* : SB SPORT FC

**SEMAINE 50 DU 13/12/2021 AU 17/12/2021**

**Division : Excellence – Journée 8 aller**

PASPORT	FC POTO	Argoulets St	Je 16/12	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	MECAPROTEC FC	La Ramée Synthé	Je 16/12	19h45
SHADOCKS DE SEILH	USEMA COLOMIERS	Seilh Synthé	Ve 17/12	20h30
ASEAT	AJ SAINT EXUPERY	M. Cerdan Hb	Ma 14/12	19h45

*Exempt* : DYNAMO FC

**Division : Promotion Excellence – Journée 8 aller**

ASC CNES	AGATE FC	Sordelo St	Me 15/12	19h45
ALTRAN FOOT	USA FOOT	Blagnac Baradels Syn	Je 16/12	20h45
ATHLETICO TOLOSA A	IO TEAM	Sordelo Hb	Me 15/12	19h45
O. TOULOUSE	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Me 15/12	19h45

*Exempt* : LOLA

**Division : Honneur – Journée 8 aller**

LES VIEILLES CANAIL.	AS DRT	Sordelo St	Je 16/12	19h45
FORZA VIOLA FC	ASFP LUSITANOS	Stadium n°4 Synthé	Je 16/12	20h00
<b>MISTRAL P.L</b>	<b>TOULOUSE SA</b>	<b>Remis</b>		
SAINT ALBAN	FC BALEC	St Alban	Lu 13/12	20h15

*Exempt* : FONBO FC

**Division : Promotion– Journée 8 aller**

AS EVOTEC	ATHLETICO TOLOSA C	La Ramée Hb	Lu 13/12	19h45
SB SPORT FC	AS MATRA	R. Barran	Ma 14/12	19h45
TOLOSA DUCKS	ASCA	Sordelo Hb	Je 16/12	19h45
NIMBA OT	FA ROQUES	La Ramée Synthé	Ve 17/12	19h45

*Exempt* : SOPRA STERIA FOOT

**RAPPEL TRES IMPORTANT**

**Lorsque à la fin de la partie, le responsable ou le capitaine signe la feuille de match, il lui faut vérifier la conformité des sanctions inscrites pour éviter toutes erreurs.  
Aucune réclamation ne sera admise par la suite.**

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS  
Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44  
Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)  
[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



# **SELECTION HAUTE GARONNE**

## **INSCRIPTION SAISON 2021-2022**

(à retourner avant le **12 Décembre 2021**)

**NOM DU CLUB:**

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

**NOM du Responsable du club:**

**Signature:**

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



**7 Décembre 2021**

**N° 15**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font  
progresser**

## **SOMMAIRE**

- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Trésorerie,
- Résultats,
- Sportivité semaine 48,
- Sanction,
- Coupe de France Auguste Delaune,
- Sélection Haute-Garonne,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier : Semaines 50 et 51,
- Rappel très important.

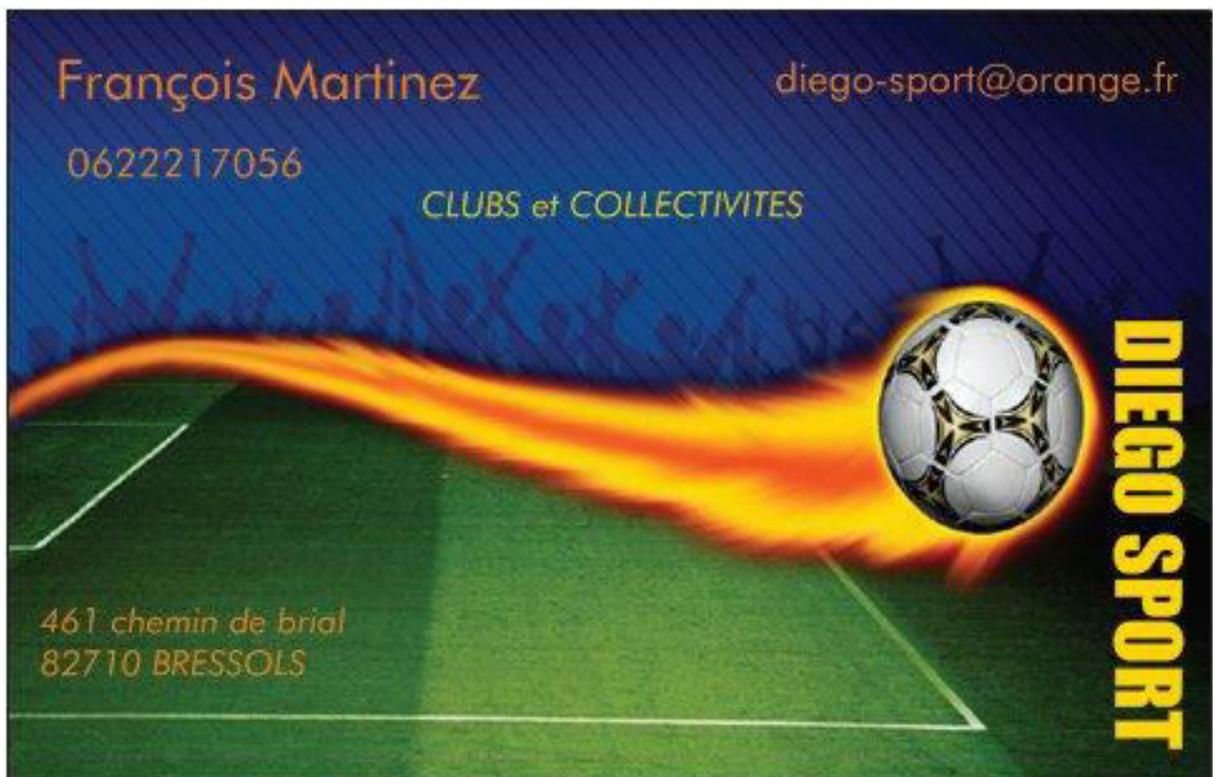


# SAISON 2021 - 2022



# OFFICIEL DU FOOTBALL

**Partenaire  
de la F.S.G.T. 31**



François Martinez diego-sport@orange.fr

0622217056

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 6 Décembre 2021.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Marcel MARTINS, Laurent SARDA et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr),
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

### ③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

### ④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.50 €**

jeune avec assurance (né de 1998 à 2001) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet pour une nouvelle licence = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + carton blanc avec photocopie de la pièce d'identité + **paiement.**

Dossier complet pour un renouvellement = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + **paiement.**

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les **dépôts et les retraits** de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

**Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

**Il n'y a plus le délai de 7 jours ou de 24 heures pour la qualification des joueurs. Mais ATTENTION, le joueur ne sera qualifié lors de son inscription sur le site, qu'à la seule condition que les documents demandés plus haut, ainsi que le paiement nous soient parvenus à la commission.**

↳ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **36 €**

Soit un total de **22 € par équipe**, ou **44 €** s'il y a deux arbitres.

### 🕒 LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc.**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc.**

**Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

### 🕒 REDACTION ET CONTRÔLE DE LA FEUILLE DE MATCH

Les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match

qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

*La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.*

D'autre part, toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### ⑦ RETOUR FEUILLES DE MATCH

**Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, (feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre), sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction, plus amende pour retard.**

### ⑧ QUALIFICATIONS DES JOUEURS

Nous vous rappelons que **les joueurs doivent être qualifiés pour la date de la rencontre**. Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS avant la date du match**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au match, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre**. Alors, prévenez vos joueurs.

### ⑨ CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

**Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.**

### ⑩ CONTRÔLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, **« une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait »**. Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

**Qui plus est cette saison, avec les protocoles sanitaires d'utilisation des installations sportives, les gardiens feront évacuer les vestiaires à 21h45 afin d'effectuer le nettoyage et la désinfection des locaux (ceci concerne les terrains de Toulouse. Se référer aux protocoles particuliers de chaque municipalité pour les autres installations).**

## **① ① EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

## **① ② COULEURS DES FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de couleur **VERTE** pour la Coupe A. DELAUNE, les feuilles de couleur **JAUNE** pour la Coupe OCCITANE et les feuilles **BLANCHES** pour le Championnat.

## **① ③ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, ¼ des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

#### ① ④ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par « **courrier électronique** », **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

#### ① ⑤ RAPPORT DES JOUEURS ET SANCTIONS

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être **confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale** dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

Pour ce qui est des sanctions, **les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger**.

En ce qui concerne le reliquat des sanctions d'une saison à l'autre, un joueur étant suspendu doit être licencié dès le début de la saison pour pouvoir continuer à purger sa suspension:

#### ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS

##### JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction **sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison sportive suivante.** ».

**En cas de doute, contactez Marcel MARTINS à la Commission.**

#### ① ⑥ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS

**EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, CE SONT LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.**

#### ① ⑦ ARRETES MUNICIPAUX

##### ART 9-B-5 :

**"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."**

## INFORMATION LICENCES

**PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.**

**Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée.**



Cette saison le suivi des licences sera modifié et vous sera présenté sous forme de tableau, vous permettant de visualiser les diverses étapes avant **VALIDATION COMPLETE** de vos lots déposés.

A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE DEUX (2) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 8 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



### **DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS**

<b>AS MATRA</b>	Manque autorisation du club <b>PROGRES SON</b> Foot 7 pour le joueur <b>COUDERC Sébastien</b>
<b>TOLOSA DUCKS</b>	Manque carton blanc du joueur <b>BETO Chandel</b> Manque carton blanc du joueur <b>COMBALIE Frédéric</b> Manque carton blanc du joueur <b>DUCUING Vivien</b> Manque carton blanc du joueur <b>HOTETE Christian</b>



### **POUR REGULARISATION DOSSIER**



### **SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS**

<b>CLUBS</b>	<b>DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)</b>	<b>DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)</b>	<b>DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)</b>	<b>DATE DISPONIBILITE LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)</b>	<b>DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU</b>
<b>USA FOOT</b>	27/09 (1)	20/10 (1)			<b>29/11</b>
<b>ASCA</b>	06/12 (2)				<b>31/01</b>
<b>ALTRAN FOOT</b>	28/09 (1)	28/09 (1)	30/11 (1)	30/11 (1)	<b>29/11</b>
	28/09 (1)	28/09 (1)			<b>29/11</b>
	05/10 (1)	05/10 (1)	06/12 (1)	06/12 (1)	<b>06/12</b>
	05/10 (1)	05/10 (1)			<b>06/12</b>
	18/10 (2)	26/10 (2)	06/12 (2)	06/12 (2)	<b>20/12</b>
<b>FC BALEC</b>	18/10 (1)	29/11 (1)			<b>20/12</b>

<b>FC CANTOU'LOUSAIN</b>	22/11 (3)	18/11 (3)	06/12 (3)	06/12 (3)	<b>17/01</b>
<b>ASC CNES</b>	20/09 (1)	28/09 (1)			<b>22/11</b>
<b>AS DRT</b>	04/10 (3)	04/10 (3)	06/12 (3)	06/12 (3)	<b>06/12</b>
	04/10 (7)	04/10 (7)			<b>06/12</b>
<b>DYNAMO FC</b>	15/11 (3)	29/11 (3)	06/12 (3)	06/12 (3)	<b>10/01</b>
	29/11 (1)	29/11 (1)	06/12 (1)	06/12 (1)	<b>24/01</b>
<b>AS EVOTEC</b>	25/10 (20)	08/11 (20)	02/12 (20)	06/12 (20)	<b>20/12</b>
<b>FONBO FC</b>	11/10 (1)	25/10 (1)			<b>13/12</b>
<b>FORZA VIOLA FC</b>	11/10 (5)	29/11 (5)			<b>13/12</b>
	15/11 (2)	29/11 (2)			<b>10/01</b>
<b>ASFP LUSITANOS</b>	04/10 (4)	04/10 (4)	06/12 (4)	06/12 (4)	<b>06/12</b>
	04/10 (1)	04/10 (1)			<b>06/12</b>
	11/10 (8)	09/11 (8)	06/12 (8)	06/12 (8)	<b>13/12</b>
	22/11 (1)	30/11 (1)	06/12 (1)	06/12 (1)	<b>17/01</b>
<b>AGATE FC</b>	11/10 (16)	16/11 (16)			<b>13/12</b>
	25/10 (2)	16/11 (2)			<b>20/12</b>
	02/11 (1)	16/11 (1)			<b>03/01</b>
	22/11 (2)				<b>17/01</b>
	29/11 (3)				<b>24/01</b>
<b>IO TEAM</b>	04/10 (16)	30/11 (16)			<b>06/12</b>
	11/10 (2)	30/11 (2)			<b>13/12</b>
	02/11 (3)	30/11 (3)			<b>03/01</b>
<b>LOLA</b>	27/09 (17)	04/10 (17)	29/11 (17)	29/11 (17)	<b>29/11</b>
	27/09 (1)	04/10 (1)			<b>29/11</b>
	04/10 (1)	04/10 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	<b>06/12</b>
	18/10 (2)	17/11 (2)	01/12 (2)	06/12 (2)	<b>20/12</b>
<b>LES SHADOCKS DE SEILH</b>	20/09 (1)	28/09(1)			<b>22/11</b>
	08/11 (4)	15/11 (4)	16/11 (4)	16/11 (4)	<b>03/01</b>
	22/11 (2)	06/12 (2)			<b>17/01</b>
<b>LES VIEILLES CANAILLES</b>	04/10 (1)	04/11 (1)			<b>06/12</b>
	02/11 (1)	04/11 (1)			<b>03/01</b>
	22/11 (1)				<b>17/01</b>
<b>AS MATRA</b>	04/10 (17)	26/10 (17)	29/11 (17)	29/11 (17)	<b>06/12</b>
	11/10 (2)	26/10 (2)	29/11 (2)	29/11 (2)	<b>13/12</b>
	11/10 (1)	26/10 (1)			<b>13/12</b>
	25/10 (1)	26/10 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	<b>20/12</b>
<b>MECAPROTEC FC</b>	15/11 (1)	29/11 (1)			<b>10/01</b>
<b>NIMBA O.T</b>	06/12 (1)				<b>31/01</b>
<b>PASPORT</b>	18/10 (2)	22/11 (2)			<b>20/12</b>
	25/10 (1)	22/11 (1)			<b>20/12</b>
	29/11 (1)				<b>24/01</b>
<b>FC POTO</b>	06/12 (1)	06/12 (1)	06/12 (1)	06/12 (1)	<b>31/01</b>

FA ROQUES	04/10 (12)	29/11 (12)	06/12 (12)	06/12 (12)	06/12
	04/10 (7)	29/11 (7)			06/12
	18/10 (2)	29/11 (2)			20/12
	22/11 (1)	29/11 (1)	06/12 (1)	06/12 (1)	17/01
ST ALBAN AUCAMVILLE FC	15/11 (5)	15/11 (5)			10/01
AJ SAINT-EXUPERY	06/12 (2)	06/12 (2)	06/12 (2)	06/12 (2)	31/01
SB SPORT FC	29/11 (1)				24/01
SOPRA FOOT	29/11 (3)	06/12 (3)			24/01
	06/12 (1)	06/12 (1)			31/01
ATHLETICO TOLOSA	04/10 (1)	04/10 (1)			06/12
	11/10 (1)	08/11 (1)			13/12
	25/10 (1)	08/11 (1)			20/12
	29/11 (1)	29/11 (1)			24/01
	06/12 (2)				31/01
TOLOSA DUCKS	18/10 (24)	20/10 (24)	29/11 (24)	29/11 (24)	20/12
OLYMPIQUE TOULOUSE	06/12 (1)				31/01
TOULOUSE SA	11/10 (1)	09/11 (1)	06/12 (1)	06/12 (1)	13/12

20/09 (18)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
20/09 (18)	Licences validées par Commission et récupérées par club
20/09 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 4 semaines avant disqualification Joueurs
22/11	Date limite pour Traitement complet du dossier
22/11	Date de disqualification du (des) joueur(s)



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du JOUEUR	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
ASC CNES	DURAND Gauthier	55630061	A compter du <b>22/11/2021</b>
LES SHADOCKS DE SEILH	DENIS Stéphane	659785	A compter du <b>22/11/2021</b>
US AERO FOOT	SOUAL Hugo	814449	A compter du <b>29/11/2021</b>
ALTRAN FOOT	CAFALDO DOS REIS Danillo	870770	A compter du <b>29/11/2021</b>
LOLA	DUGROS Julien	525504	A compter du <b>29/11/2021</b>
ALTRAN FOOT	THEMINES Lucas	904046	A compter du <b>06/12/2021</b>
AS DRT	7 Joueurs (5j Lot 1 & 2j Lot 2)		A compter du <b>06/12/2021</b>
ASFP LUSITANOS	MENDY Michaël	872897	A compter du <b>06/12/2021</b>
IO TEAM	16 Joueurs (Lot 1)		A compter du <b>06/12/2021</b>

<b>LES VIEILLES CANAILLES</b>	ORRIT Gilles	662526	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>FA ROQUES</b>	7 Joueurs (3j Lot 1 & 4j Lot 2)		A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>ATHLETICO TOLOSA</b>	JEBLI Ahmed	55624201	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>FONBO FC</b>	SINARD Thomas	903298	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>FORZA VIOLA</b>	5 Joueurs (1j Lot 4 & 4j Lot 5)		A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>AGATE FC</b>	16 Joueurs (1j Lot 1 & 15j Lot 3)		A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>IO TEAM</b>	2 Joueurs (Lot 2)		A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>AS MATRA</b>	GARCIA Jordi	849950	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>ATHLETICO TOLOSA</b>	OLIVRY Thomas	817429	A compter du <b>13/12/2021</b>

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

## TRESORERIE

Les clubs **ASC CNES** et **SAINT-ALBAN** doivent régler **la licence de leur arbitre** avant le **20 Décembre**, **faute de quoi leurs rencontres seront déclarées perdues.**

## RESULTATS

### SEMAINE 48 DU 29/11/2021 AU 03/12/2021

#### *Division : Excellence – Journée 6 aller*

ATHLETICO TOLOSA B	<b>3</b>	-	<b>2</b>	AJ SAINT EXUPERY	
DYNAMO FC	<b>1</b>	-	<b>1</b>	ASEAT	
LES SHADOCKS DE SEILH	<b>4</b>	-	<b>2</b>	FC POTO	
USEMA COLOMIERS	<b>2</b>	-	<b>1</b>	MECAPROTEC FC	

**Exempt** : PASPORT

#### *Division : Promotion Excellence – Journée 6 aller*

AGATE FC	<b>3</b>	-	<b>0</b>	ATHLETICO TOLOSA A	
FC CANTOU'LOUSAIN	<b>3</b>	-	<b>2</b>	LOLA	
O. TOULOUSE	<b>3</b>	-	<b>0</b>	ALTRAN FOOT	
IO TEAM	<b>9</b>	-	<b>1</b>	USA FOOT	

**Exempt** : ASC CNES

#### *Division : Honneur – Journée 6 aller*

ASFP LUSITANOS	<b>3</b>	-	<b>0</b>	LES VIEILLES CANAILLES	<b>F</b>
SAINT ALBAN	<b>6</b>	-	<b>2</b>	MISTRAL P.L.	
FC BALEC	<b>3</b>	-	<b>4</b>	FOZA VIOLA FC	
TOULOUSE SA	<b>5</b>	-	<b>1</b>	FONBO FC	

**Exempt** : AS DRT

#### *Division : Promotion – Journée 6 aller*

FA ROQUES	2	-	3	AS MATRA	
SB SPORT FC		<b>Remis</b>		AS EVOTEC	
SOPRA STERIA FOOT	3	-	2	TOLOSA DUCKS	
ASCA	3	-	1	NIMBA OT	

**Exempt** : ATHLETICO TOLOSA C

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : FC CANTOU'LOUSAIN.**

## SPORTIVITE SEMAINE 48

**SEPT** sorties temporaires et **HUIT** avertissements pour **14** rencontres arbitrées.

## SANCTION

**Rencontre FA ROQUES / AS MATRA du 29/11/21 - Promotion – Journée 6 :**

Pour " **COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS ADVERSAIRE** "

**- AVERTISSEMENT -**

**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 05/10/2021 (ART 32 - §B - f ),**

CAUQUIL Baptiste, licence n°812126, (AS MATRA)

**- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 13/12/2021.**

## COUPE DE FRANCE AUGUSTE DELAUNE

Le collectif fédéral nous a enfin précisé le quota de qualifiés pour le tour suivant, 5 équipes : les deux premiers de chaque poule et le meilleur troisième.

Il s'agit donc de FORZA VIOLA FC, ASEAT, SAINT ALBAN (meilleur troisième), PASPORT et FC CANTOU'LOUSAIN .

**Ces clubs doivent retourner au COMITE la fiche d'inscription envoyée par le collectif fédéral avant le 12 décembre.**

Voici les classements de cette compétition, sachant que les critères pour départager les équipes en cas d'égalité de points sont les suivants :

- ❶ nombre de rencontres jouées,
- ❷ goal-average particulier entre les deux équipes,
- ❸ classement au challenge du fair-play,

<b>POULE 1</b>												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	<b>FORZA VIOLA FC</b>	<b>7</b>	3	1	2	0	0	0	0	8	6	+2
2 <sup>ème</sup>	<b>ASEAT</b>	<b>7</b>	3	2	0	1	0	0	0	12	10	+2
3 <sup>ème</sup>	<b>SAINT ALBAN</b>	<b>6</b>	3	1	1	1	0	0	0	10	9	+1
4 <sup>ème</sup>	<b>ASFP LUSITANOS</b>	<b>4</b>	3	0	1	2	0	0	0	6	11	-5

FORZA VIOLA FC / ASEAT : 3-1

<b>POULE 2</b>												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	<b>PASPORT</b>	<b>9</b>	3	3	0	0	0	0	0	12	2	+10
2 <sup>ème</sup>	<b>FC CANTOU'LOUSAIN</b>	<b>5</b>	3	1	0	2	0	0	0	5	6	-1
3 <sup>ème</sup>	<b>A J ST EXUPERY</b>	<b>5</b>	3	1	0	2	0	0	0	2	5	-3
4 <sup>ème</sup>	<b>ASC CNES</b>	<b>5</b>	3	1	0	2	0	0	0	5	11	-6

AJ ST EXUPERY / FC CANTOU'LOUSAIN : 0-3

ASC CNES / A J ST EXUPERY : 1-2

ASC CNES / FC CANTOU'LOUSAIN : 3-1

Challenge de la Sportivité : FC CANTOU'LOUSAIN (3<sup>ème</sup>), AJ SAINT EXUPERY (5<sup>ème</sup>), ASC CNES (8<sup>ème</sup>)

## SELECTION HAUTE-GARONNE

Dernière semaine pour renvoyer la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de bulletin (avant le **12 décembre 2021**). Dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs. Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

## RECTIFICATIF CALENDRIER

### SEMAINE 50 DU 13/12/2021 AU 17/12/2021

***Division : Excellence - Journée 8 aller***

PASPORT

FC POTO

*Voir feuille des rencontres de ce bulletin*

***Division : Promotion - Journée 8 aller***

AS EVOTEC

ATHLETICO TOLOSA C

*Voir feuille des rencontres de ce bulletin*

# CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



**L'équipe ASFP LUSITANOS nous informe qu'elle rejoue à son ancien terrain, rue Saint-Gilles.**

## SEMAINE 50 DU 13/12/2021 AU 17/12/2021

### *Division : Excellence – Journée 8 aller*

<b>PASPORT</b>	<b>FC POTO</b>	<b>Remis</b>		
ATHLETICO TOLOSA B	MECAPROTEC FC	La Ramée Synthé	Je 16/12	19h45
SHADOCKS DE SEILH	USEMA COLOMIERS	Seilh Synthé	Ve 17/12	20h30
ASEAT	AJ SAINT EXUPERY	M. Cerdan Hb	Ma 14/12	19h45
<i>Exempt : DYNAMO FC</i>				

### *Division : Promotion Excellence – Journée 8 aller*

ASC CNES	AGATE FC	Sordelo St	Me 15/12	19h45
ALTRAN FOOT	USA FOOT	Blagnac Baradels Syn	Je 16/12	20h45
ATHLETICO TOLOSA A	IO TEAM	Sordelo Hb	Me 15/12	19h45
O. TOULOUSE	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Me 15/12	19h45
<i>Exempt : LOLA</i>				

### *Division : Honneur – Journée 8 aller*

LES VIEILLES CANAIL.	AS DRT	Sordelo St	Je 16/12	19h45
FORZA VIOLA FC	ASFP LUSITANOS	Stadium n°4 Synthé	Je 16/12	20h00
MISTRAL P.L	TOULOUSE SA	<b>Remis</b>		
SAINT ALBAN	FC BALEC	St Alban	Lu 13/12	20h15
<i>Exempt : FONBO FC</i>				

### *Division : Promotion – Journée 8 aller*

<b>AS EVOTEC</b>	<b>ATHLETICO TOLOSA C</b>	<b>La Ramée Synthé</b>	<b>Ma 14/12</b>	<b>19h45</b>
SB SPORT FC	AS MATRA	R. Barran	Ma 14/12	19h45
TOLOSA DUCKS	ASCA	Sordelo Hb	Je 16/12	19h45
NIMBA OT	FA ROQUES	La Ramée Synthé	Ve 17/12	19h45
<i>Exempt : SOPRA STERIA FOOT</i>				

## SEMAINE 51 DU 20/12/2021 AU 22/12/2021

### RATTRAPAGE

### *Coupe Occitane : Poule C – Tour 5 (du 24/11/21)*

DYNAMO FC.	TOLOSA DUCKS	Lardenne Synthé	Me 22/12	19h45
------------	--------------	-----------------	----------	-------

***Division : Honneur – Journée 3 aller (du 18/10/21)***

SAINT ALBAN	TOULOUSE SA	Saint Alban	Lu 20/12	20h15
-------------	-------------	-------------	----------	-------

***Division : Honneur – Journée 3 aller (du 04/11/21)***

FONBO FC	MISTRAL P.L.	R. Barran	Ma 21/12	19h45
----------	--------------	-----------	----------	-------

***Division : Promotion – Journée 6 aller (du 30/11/21)***

SB SPORT FC	AS EVOTEC	M. Cerdan St	Lu 20/12	19h45
-------------	-----------	--------------	----------	-------

## **RAPPEL TRES IMPORTANT**

**Lorsque à la fin de la partie, le responsable ou le capitaine signe la feuille de match, il lui faut vérifier la conformité des sanctions inscrites pour éviter toutes erreurs.  
Aucune réclamation ne sera admise par la suite.**

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS  
Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44  
Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)  
[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



**SELECTION HAUTE GARONNE**  
**INSCRIPTION SAISON 2021-2022**  
(à retourner avant le **12 Décembre 2021**)

**NOM DU CLUB:**

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

**NOM du Responsable du club:**

**Signature:**

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font  
progresser**

**14 Décembre 2021**

**N° 16**

## **SOMMAIRE**



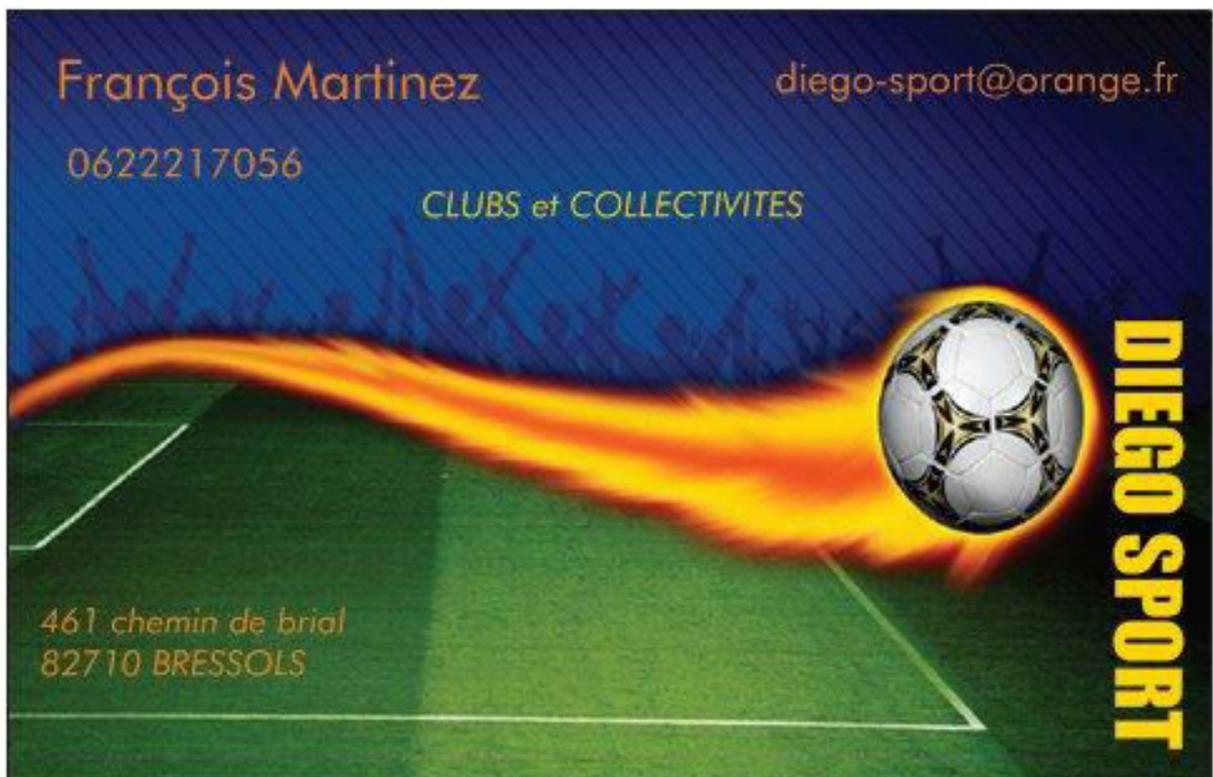
- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Trésorerie,
- Résultats,
- Sportivité semaine 49,
- Rectificatif résultats,
- Sanction,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier : Semaines 51 et 1,

# SAISON 2021 - 2022



# OFFICIEL DU FOOTBALL

**Partenaire  
de la F.S.G.T. 31**



François Martinez diego-sport@orange.fr  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 13 Décembre 2021.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Bruno CADART, Marcel MARTINS, Joseph RICART, Laurent SARDA et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr),
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

### ③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

### ④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.50 €**

jeune avec assurance (né de 1998 à 2001) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet pour une nouvelle licence = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + carton blanc avec photocopie de la pièce d'identité + **paiement**.

Dossier complet pour un renouvellement = inscription sur le site + impression du lot + bordereau de commande + **paiement**.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les **dépôts et les retraits** de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

**Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

**Il n'y a plus le délai de 7 jours ou de 24 heures pour la qualification des joueurs. Mais ATTENTION, le joueur ne sera qualifié lors de son inscription sur le site, qu'à la seule condition que les documents demandés plus haut, ainsi que le paiement nous soient parvenus à la commission.**

↳ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **36 €**

Soit un total de **22 € par équipe**, ou **44 €** s'il y a deux arbitres.

### 🕒 LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

### 🕒 REDACTION ET CONTRÔLE DE LA FEUILLE DE MATCH

Les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match

qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

*La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.*

D'autre part, toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### ⑦ RETOUR FEUILLES DE MATCH

**Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, (feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre), sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction, plus amende pour retard.**

### ⑧ QUALIFICATIONS DES JOUEURS

Nous vous rappelons que **les joueurs doivent être qualifiés pour la date de la rencontre**. Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS avant la date du match**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au match, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre**. Alors, prévenez vos joueurs.

### ⑨ CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

**Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.**

### ⑩ CONTRÔLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, **« une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait »**. Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

**Qui plus est cette saison, avec les protocoles sanitaires d'utilisation des installations sportives, les gardiens feront évacuer les vestiaires à 21h45 afin d'effectuer le nettoyage et la désinfection des locaux (ceci concerne les terrains de Toulouse. Se référer aux protocoles particuliers de chaque municipalité pour les autres installations).**

## **① ① EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

## **① ② COULEURS DES FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de couleur **VERTE** pour la Coupe A. DELAUNE, les feuilles de couleur **JAUNE** pour la Coupe OCCITANE et les feuilles **BLANCHES** pour le Championnat.

## **① ③ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, ¼ des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

#### **① ④ REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par « **courrier électronique** », **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

#### **① ⑤ RAPPORT DES JOUEURS ET SANCTIONS**

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être **confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale** dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

Pour ce qui est des sanctions, **les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger**.

En ce qui concerne le reliquat des sanctions d'une saison à l'autre, un joueur étant suspendu doit être licencié dès le début de la saison pour pouvoir continuer à purger sa suspension:

#### **ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS**

##### **JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :**

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction **sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison sportive suivante.** ».

***En cas de doute, contactez Marcel MARTINS à la Commission.***

#### **① ⑥ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS**

**EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, CE SONT LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.**

#### **① ⑦ ARRETES MUNICIPAUX**

##### **ART 9-B-5 :**

**"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."**

## **INFORMATION LICENCES**

**PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.**

**Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée.**



Cette saison le suivi des licences est modifié et vous est présenté sous forme de tableau, vous permettant de visualiser les diverses étapes avant **VALIDATION COMPLETE** de vos lots déposés.

A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE DEUX (2) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 8 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



### **DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS**

<b>AS MATRA</b>	Manque autorisation du club <b>PROGRES SON</b> Foot 7 pour le joueur <b>COUDERC Sébastien</b>
<b>TOLOSA DUCKS</b>	Manque carton blanc du joueur <b>BETO Chandel</b> Manque carton blanc du joueur <b>COMBALIE Frédéric</b> Manque carton blanc du joueur <b>DUCUING Vivien</b> Manque carton blanc du joueur <b>HOTETE Christian</b>



### **POUR REGULARISATION DOSSIER**



### **SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS**

<b>CLUBS</b>	<b>DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)</b>	<b>DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)</b>	<b>DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)</b>	<b>DATE DISPONIBILITE LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)</b>	<b>DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU</b>
<b>USA FOOT</b>	27/09 (1)	20/10 (1)			<b>29/11</b>
<b>ASCA</b>	06/12 (2)				<b>31/01</b>
<b>ALTRAN FOOT</b>	28/09 (1)	28/09 (1)			<b>29/11</b>
	05/10 (1)	05/10 (1)			<b>06/12</b>
<b>FC BALEC</b>	18/10 (1)	29/11 (1)			<b>20/12</b>
<b>FC CANTOU'LOUSAIN</b>	22/11 (3)	18/11 (3)	06/12 (3)	06/12 (3)	<b>17/01</b>
<b>ASC CNES</b>	20/09 (1)	28/09 (1)			<b>22/11</b>
<b>AS DRT</b>	04/10 (1)	04/10 (1)	13/12 (1)	13/12 (1)	<b>06/12</b>
	04/10 (6)	04/10 (6)			<b>06/12</b>
	13/12 (2)				<b>07/02</b>

<b>DYNAMO FC</b>	15/11 (3)	29/11 (3)	06/12 (3)	06/12 (3)	10/01
	29/11 (1)	29/11 (1)	06/12 (1)	06/12 (1)	24/01
	13/12 (1)				07/02
<b>AS EVOTEC</b>	25/10 (20)	08/11 (20)	02/12 (20)	07/12 (20)	20/12
<b>FONBO FC</b>	11/10 (1)	25/10 (1)			13/12
<b>FORZA VIOLA FC</b>	11/10 (4)	29/11 (4)	08/12 (4)	13/12 (4)	13/12
	11/10 (1)	29/11 (1)			13/12
	15/11 (2)	29/11 (2)	08/12 (2)	13/12 (2)	10/01
<b>ASFP LUSITANOS</b>	04/10 (4)	04/10 (4)	06/12 (4)	06/12 (4)	06/12
	04/10 (1)	04/10 (1)			06/12
	11/10 (8)	09/11 (8)	06/12 (8)	06/12 (8)	13/12
	22/11 (1)	30/11 (1)	06/12 (1)	06/12 (1)	17/01
<b>AGATE FC</b>	11/10 (10)	16/11 (10)	13/12 (10)	13/12 (10)	13/12
	11/10 (6)	16/11 (6)			13/12
	25/10 (2)	16/11 (2)	13/12 (2)	13/12 (2)	20/12
	02/11 (1)	16/11 (1)			03/01
	22/11 (2)				17/01
	29/11 (3)				24/01
	13/12 (1)				07/02
<b>IO TEAM</b>	04/10 (15)	30/11 (15)	07/12 (15)	13/12 (15)	06/12
	04/10 (1)	30/11 (1)			06/12
	11/10 (1)	30/11 (1)	07/12 (1)	13/12 (1)	13/12
	11/10 (1)	30/11 (1)			13/12
	02/11 (2)	30/11 (2)	07/12 (2)	13/12 (2)	03/01
	02/11 (1)	30/11 (1)			03/01
<b>LOLA</b>	27/09 (1)	04/10 (1)			29/11
	18/10 (2)	17/11 (2)	01/12 (2)	06/12 (2)	20/12
<b>LES SHADOCKS DE SEILH</b>	20/09 (1)	28/09(1)			22/11
	22/11 (2)	06/12 (2)			17/01
<b>LES VIEILLES CANAILLES</b>	04/10 (1)	04/11 (1)			06/12
	02/11 (1)	04/11 (1)			03/01
	22/11 (1)				17/01
<b>AS MATRA</b>	04/10 (17)	26/10 (17)	29/11 (17)	29/11 (17)	06/12
	11/10 (2)	26/10 (2)	29/11 (2)	29/11 (2)	13/12
	11/10 (1)	26/10 (1)			13/12
	25/10 (1)	26/10 (1)	29/11 (1)	29/11 (1)	20/12
<b>MISTRAL PL</b>	13/12 (2)				07/02
<b>MECAPROTEC FC</b>	15/11 (1)	29/11 (1)			10/01
	13/12 (1)				07/02
<b>NIMBA O.T</b>	06/12 (1)				31/01
<b>PASPORT</b>	18/10 (2)	22/11 (2)	13/12 (2)	13/12 (2)	20/12
	25/10 (1)	22/11 (1)	13/12 (1)	13/12 (1)	20/12

	29/11 (1)	13/12 (1)			24/01
FA ROQUES	04/10 (7)	29/11 (7)			06/12
	18/10 (2)	29/11 (2)			20/12
ST ALBAN AUCAMVILLE FC	15/11 (5)	15/11 (5)			10/01
SB SPORT FC	29/11 (1)				24/01
	13/12 (1)				07/02
SOPRA FOOT	29/11 (3)	06/12 (3)			24/01
	06/12 (1)	06/12 (1)			31/01
ATHLETICO TOLOSA	04/10 (1)	04/10 (1)			06/12
	11/10 (1)	08/11 (1)			13/12
	25/10 (1)	08/11 (1)			20/12
	29/11 (1)	29/11 (1)			24/01
	06/12 (2)				31/01
OLYMPIQUE TOULOUSE	06/12 (1)				31/01
TOULOUSE SA	13/12 (2)				07/02

20/09 (18)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
20/09 (18)	
20/09 (18)	Licences validées par Commission et récupérées par club
22/11	Avertissement => délai restant inférieur à 4 semaines avant disqualification Joueurs
22/11	Date limite pour Traitement complet du dossier
22/11	Date de disqualification du (des) joueur(s)



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du JOUEUR	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
ASC CNES	DURAND Gauthier	55630061	A compter du <b>22/11/2021</b>
LES SHADOCKS DE SEILH	DENIS Stéphane	659785	A compter du <b>22/11/2021</b>
US AERO FOOT	SOUAL Hugo	814449	A compter du <b>29/11/2021</b>
ALTRAN FOOT	CAFALDO DOS REIS Danillo	870770	A compter du <b>29/11/2021</b>
LOLA	DUGROS Julien	525504	A compter du <b>29/11/2021</b>
ALTRAN FOOT	THEMINES Lucas	904046	A compter du <b>06/12/2021</b>
AS DRT	BREYSSE Jean Philippe CARPUAT Sébastien GALONNIER Arnaud GRANENA Fabrice LE GALLIC Gurvan VERDU Jérôme	162297 185030 658768 695573 868498 679370	A compter du <b>06/12/2021</b>
ASFP LUSITANOS	MENDY Michaël	872897	A compter du <b>06/12/2021</b>
IO TEAM	AMIAN Yves Patrick	878009	A compter du <b>06/12/2021</b>

<b>LES VIEILLES CANAILLES</b>	ORRIT Gilles	662526	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>FA ROQUES</b>	BONFILS Hugo CHAUVET Adrien MARIS Christophe MEKDARA Athith MONCHAL-TOMMASINI Bryan RAMI Nézar SANE Ibrahima	874795 681727 903734 681728 842346 55707744 874817	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>ATHLETICO TOLOSA</b>	JEBLI Ahmed	55624201	A compter du <b>06/12/2021</b>
<b>FONBO FC</b>	SINARD Thomas	903298	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>FORZA VIOLA</b>	LACAM Benoît	385610	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>AGATE FC</b>	AZIZET Gérard Lascony BERTRAND Léonel ESSENG MBA Stevy MVONE EBANG Ansse Cohen NTOUTOUME ETOUGHE Yann TSAGUE IKOULA Junior Smith	689657 679348 904132 681800 831948 888896	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>IO TEAM</b>	HENRY Marc	882227	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>AS MATRA</b>	GARCIA Jordi	849950	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>ATHLETICO TOLOSA</b>	OLIVRY Thomas	817429	A compter du <b>13/12/2021</b>
<b>FC BALEC</b>	LEROY Thibaut	908628	A compter du <b>20/12/2021</b>
<b>FA ROQUES</b>	BEGUE Kyllian CASTAN Pierre	909180 874838	A compter du <b>20/12/2021</b>
<b>ATHLETICO TOLOSA</b>	BOUGET Stéphane	917774	A compter du <b>20/12/2021</b>

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

## TRESORERIE

Le club de **SAINT-ALBAN** doit régler **la licence de son arbitre** avant le **20 Décembre**, **faute de quoi ses rencontres seront déclarées perdues.**

## RESULTATS

### SEMAINE 49 DU 06/12/2021 AU 10/12/2021

**Division : Excellence – Journée 7 aller**

MECAPROTEC FC	<b>3</b>	-	<b>2</b>	PASPORT	
USEMA COLOMIERS	<b>0</b>	-	<b>0</b>	DYNAMO FC	
LES SHADOCKS DE SEILH	<b>1</b>	-	<b>2</b>	AJ SAINT EXUPERY	
FC POTO	<b>0</b>	-	<b>1</b>	ASEAT	

**Exempt : ATHLETICO TOLOSA B**

**Division : Promotion Excellence – Journée 7 aller**

ALTRAN FOOT	1	-	3	ATHLETICO TOLOSA A	
IO TEAM	1	-	4	ASC CNES	
LOLA	1	-	2	AGATE FC	
USA FOOT	2	-	4	O. TOULOUSE	

**Exempt** : FC CANTOU'LOUSAIN**Division : Honneur – Journée 7 aller**

AS DRT	2	-	2	SAINTE ALBAN	
ASFP LUSITANOS		<b>Remis</b>		FONBO FC	
FOZA VIOLA FC	6	-	1	MISTRAL P.L.	
FC BALEC		<b>Remis</b>		TOULOUSE SA	

**Exempt** : LES VIEILLES CANAILLES**Division : Promotion – Journée 7 aller**

ATHLETICO TOLOSA C		<b>Remis</b>		TOLOSA DUCKS	
NIMBA OT	2	-	1	SOPRA STERIA FOOT	
AS MATRA	6	-	0	AS EVOTEC	
FA ROQUES		<b>Remis</b>		ASCA	

**Exempt** : SB SPORT FC

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Feuille de match non parvenue dans les délais** ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre)** : FC POTO.**SPORTIVITE SEMAINE 49****DEUX** sorties temporaires, **SEPT** avertissements et **UNE** exclusion (pour 2 avertissements) pour **11** rencontres arbitrées.**RECTIFICATIF RÉSULTATS****SEMAINE 48 DU 29/11/2021 AU 03/12/2021****Division: Promotion Excellence - Journée 6 aller :**

FC CANTOU'LOUSAIN	3	-	2	LOLA	
-------------------	---	---	---	------	--

La feuille de match ayant bien été postée dans les délais, l'équipe de **FC CANTOU'LOUSAIN** est rétablie dans ses droits.**Division: Promotion Excellence - Journée 6 aller :**

IO TEAM	9	-	1	USA FOOT	
---------	---	---	---	----------	--

La feuille de match ayant bien été postée dans les délais, l'équipe de **IO TEAM** est rétablie dans ses droits.

## SANCTION

### Rencontre IO TEAM / ASC CNES du 08/12/21 - Promotion – Journée 6 :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -, puis  
pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS ADVERSAIRE* " - 2<sup>ème</sup> AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la même rencontre (**ART 32 - §B - e**),

PARENT JUNG Etienne, licence n°527398, (ASC CNES)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

## COUPE DE LA HAUTE-GARONNE – HENRI CRESPIN

Le tirage de cette coupe a eu lieu le lundi 6 Décembre au siège de la FSGT, en présence des équipes : ALTRAN FOOT, USEMA COLOMIERS et SOPRA STERIA FOOT.

Les rencontres se dérouleront la première semaine de janvier. Sept équipes de « Foot à 7 » participeront à cette épreuve.

Nous envoyons les feuilles de matchs aux clubs recevants, **NE LES EGAREZ PAS**.

## RECTIFICATIF CALENDRIER

### SEMAINE 50 DU 20/12/2021 AU 22/12/2021

*Division : Promotion – Journée 6 aller (du 30/11/21)*

SB SPORT FC

AS EVOTEC

*Voir feuille des rencontres de ce bulletin*

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



**L'équipe ASFP LUSITANOS nous informe qu'elle rejoue à son ancien terrain, rue Saint-Gilles.**

## SEMAINE 51 DU 20/12/2021 AU 22/12/2021

### RATTRAPAGE

#### *Coupe Occitane : Poule C – Tour 5 (du 24/11/21)*

DYNAMO FC.	TOLOSA DUCKS	Lardenne Synthé	Me 22/12	19h45
------------	--------------	-----------------	----------	-------

#### *Division : Honneur – Journée 3 aller (du 18/10/21)*

SAINT ALBAN	TOULOUSE SA	Saint Alban	Lu 20/12	20h15
-------------	-------------	-------------	----------	-------

#### *Division : Honneur – Journée 3 aller (du 04/11/21)*

FONBO FC	MISTRAL P.L.	R. Barran	Ma 21/12	19h45
----------	--------------	-----------	----------	-------

#### *Division : Promotion – Journée 6 aller (du 30/11/21)*

<b>SB SPORT FC</b>	<b>AS EVOTEC</b>	<b>Remis</b>		
--------------------	------------------	--------------	--	--

## TREVE DU 23/12/21 AU 02/01/22

## SEMAINE 1 DU 03/01/2022 AU 07/01/2022

#### *Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : Tour 1*

ASCA	PASPORT	Beaupuy	Me 05/01	20h15
SOPRA STERIA FOOT	VIEILLES CANAILLES	Argoulets St	Je 06/01	19h45
MISTRAL P.L.	ASC CNES	Sordelo St	Je 06/01	19h45
FA ROQUES	ASFP LUSITANOS	Roques	Lu 03/01	20h30
TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA C	La Ramée Synthé	Ve 07/01	19h45
FONBO FC	AS DRT	M. Cerdan St	Lu 03/01	19h45
SB SPORT FC	IO TEAM	La Ramée St	Lu 03/01	19h45
ATHLETICO TOLOSA A	ASEAT	<b>A définir</b>		
ATHLETICO TOLOSA B	BELLA BARBARIANS (7)	Sordelo Hb	Me 05/01	19h45
ALTRAN FOOT	MAZDALAND (7)	Blagnac Baradels Syn	Je 06/01	20h45
USA FOOT	MECAPROTEC FC	Blagnac Baradels Syn	Me 05/01	20h45
AS CNRS (7)	SAINT ALBAN	Blagnac Baradels Syn	Ma 04/01	20h45
AS MATRA	FC BALEC	R. Barran	Ma 04/01	19h45
FORZA VIOLA FC	FC POTO (7)	Stadium n°4 Synthé	Je 06/01	20h00
LOLA	AGATE FC	<b>A définir</b>		
AJ SAINT EXUPERY	FC POTO	Lardenne Synthé	Me 05/01	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	O. TOULOUSE	Sordelo Hb	Je 06/01	19h45
USEMA COLOMIERS	SHADOCKS DE SEILH	Capitany Synthé	Me 05/01	20h00
TOLOSA DUCKS	AS MATRA (7)	Sordelo St	Me 05/01	19h45
NIMBA OT	DYNAMO FC	R. Barran	Ve 07/01	19h45
AS ST LP CAMMAS (7)	O. BOURASSOL (7)	Saint Loup Cammas	Je 06/01	20h15